



Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 29

En exercice : 29

Qui ont pris part à la délibération : 28

Date de la convocation : 06/10/2023

Date d'affichage : 06/10/2023

*DELIBERATION N° 068/2023
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SALEILLES*

SEANCE DU 12 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois et le douze octobre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur François RALLO, Maire de la Commune.

Présents : François RALLO – Cosme DILME – Carole CARTON – Sonia MAC VEIGH – Modeste BOSQUE – Marie-Anne HAUSPIEZ – Robert TARDA – Céline FREIXINOS – Stéphane LE COQ – Armand CHAUVET – Claire SALFATI TEDGUI – Pascal GIRAUDET – Olivier RABAT – Bénédicte SARASSAT – Yannick CALLAREC – Joseph CASCALES – Eric BOUILLIN

Pouvoirs :

- Jean PEZIN donne pouvoir à Yannick CALLAREC
- Jacqueline KEILING donne pouvoir à Sonia MAC VEIGH
- Michèle GRANIER donne pouvoir à Claire SALFATI TEDGUI
- Christine BACHES donne pouvoir à Carole CARTON
- Patricia PICHARD donne pouvoir à Céline FREIXINOS
- Mireille CORONES YAGOUBI donne pouvoir à Stéphane LE COQ
- Christian DISLAIR donne pouvoir à Modeste BOSQUE
- Richard VENDRELL donne pouvoir à François RALLO
- Jordi DELCLOS donne pouvoir à Robert TARDA
- Sylvain VIOT donne pouvoir à Eric BOUILLIN
- Eliane CHAMBAULT donne pouvoir à Joseph CASCALES

Absente excusée : Caroline PICCOLO

Secrétaire de séance : Jean PEZIN

OBJET : Résiliation des lots n°15 (Climatisation-Ventilation-Chauffage) et n°16 (Plomberie-Sanitaires) attribués le 09/06/2023 à la société SARL MARES et relance de ces deux lots du MAPA « Construction d'une médiathèque et d'une Antenne de musique ».

M. Robert Tarda rappelle que l'assemblée a attribué les 18 lots du MAPA cité en objet le 09/06/2023.

Ainsi, les lots n°15 (Climatisation-Ventilation-Chauffage) et n°16 (Plomberie-Sanitaires) ont été attribués le 09/06/2023 à la société SARL MARES sise 8 rue Marcelin Berthelot à Saleilles, pour des montants respectifs de 159 051 € HT et 34 846 € HT.

Or, par lettre recommandée du 22/09/2023, cette entreprise a déclaré devoir procéder à une cessation d'activité au 31/12/2023 suite au désistement d'un repreneur potentiel et elle a informé la commune de la résiliation de ses marchés pour les deux lots précités.

Par suite, M. Robert Tarda propose à l'assemblée d'acter la résiliation des marchés pour ces deux lots attribués le 09/06/2023 à la SARL MARES et de relancer immédiatement une procédure de MAPA pour ces deux lots afin de ne pas occasionner de retard dans le planning de Construction de la médiathèque et de l'Antenne de musique.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. Robert TARDA, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

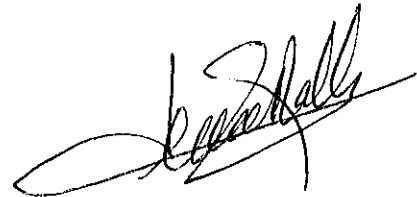
- **Décide**, eu égard à la cessation d'activité de la « SARL MARES » au 31/12/2023, de résilier les marchés pour les deux lots n°15 (Climatisation-Ventilation-Chauffage) et n°16 (Plomberie-Sanitaires) attribués le 09/06/2023 à cette société sise 8 rue Marcelin Berthelot à Saleilles ;

- **Décide** de relancer immédiatement les deux mêmes lots n°15 (Climatisation-Ventilation-Chauffage) et n°16 (Plomberie-Sanitaires) par une procédure adaptée ;

- **Autorise** M. le Maire à signer toute pièce utile dans cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,



François RALLO

Publication le : **17 OCT. 2023**